

Dans les Amicales vaudoises

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Dans les Amicales vaudoises

Celle de Savigny-Forel tint une première séance d'hiver à Forel, le dimanche 30 novembre. Elle eut son succès habituel. Une quarantaine de membres y assistaient, sous la présidence de M. Aloïs Chappuis, avec Oscar Pasche comme secrétaire. On y relata la marquante émission radiophonique du 8 novembre qui fit plaisir à tous, de même que l'arrivée de nouveaux venus avec des abonnements au *Conteur romand* en perspective.

Le secrétaire avait préparé une chanson de saison sur le vin cuit, « lo vincouet », cet aliment concentré provenant de jus de fruits, et qui constitue une précieuse denrée pour les ménages de campagne. On en chanta les quatre couplets avec entrain. Enfin plusieurs excellents patoisants se firent entendre dans une ambiance des plus cordiale du Jorat vaudois.

A Granges-Villeneuve (Broye)

Son jeune secrétaire Michel Strickler, à Lucens, nous envoie un charmant procès-verbal en patois d'une séance d'été qui se tint à Mézières, en juin.

En voici un alinéa :

No zin zu l'houneu d'avâi avoué no on maître dâo paté frebordzâ, monchu l'abbé F. X. Brodard d'Estavayer, que sâ tant bin la lingua dâi z'anchan, du que l'è dè la Grévîre, clli bî payi io lé dzein vollian onco vuardâ et apprêdre à lâo z'éfan lou dévesâ dâo vilhio tein.

Il y avait vingt personnes à cette rencontre, qui manifestèrent de l'intérêt pour le maintien du patois dans leur village.

Prix Kissling

*Ecrire avec soin
Et moquer qui raille :
Du « Concours Kissling »
On a la médaille !*

*Non, point n'est besoin
D'avoir sous et maille,
Ou d'être écrivain,
Pour cette médaille.*

*Qui, dans ce tournoi,
Gagne la bataille
Pour le vieux patois
Obtient la médaille.*

*Tel qui contera
Sans défaut, ni faille,
En patois vaudois
Aura la médaille.*

Ensuite d'une revision des conditions des concours, « l'Académie rhodanienne des Lettres » a fixé le dernier délai pour la production des travaux au 31 mars 1959.

Pour ce qui concerne le Prix Kissling, les conditions générales sont très sensiblement les mêmes. Elles seront publiées dans le numéro de janvier prochain. *Ad. Decollogny.*



**Mutuelle
vaudoise
accidents**

païe rîdo - païe bin

Dans la Broye fribourgeoise

Elle tint une belle séance, bien fréquentée, à l'Auberge du Lion d'Or, à Dompierre, le 16 novembre. Plusieurs décisions y furent prises. M. Henri Clément, président du Conseil des patoisants romands à Fribourg, y assistait et l'anima de sa voix forte et convaincante.

Sur sa proposition, le vœu fut émis de constituer une Fédération des Amicales du canton.

D'autre part, un concours sera ouvert pour mettre en patois la fable de la Fontaine : *Le Corbeau et le renard*, cela sur une suggestion présentée par M. Philipona, curé de Montet. La prochaine rencontre se tiendra au Café des Arbognes, près de Cousset.

A Chapelle s/Oron (Glâne)

La première « tenablià » d'hiver s'est déroulée au Café du Verger, dimanche 23 novembre et comptait quelque quarante personnes, dont plusieurs dames.

M. Jules Dévaud présidait et salua la présence de M. Joseph Cottet, député à Chapelle et du secrétaire romand O. Pasche à Essertes. Ce dernier lut des couplets de bienvenue en patois du Jorat, il fit part du salut du Conseil romand et renseigna sur les efforts faits en faveur du maintien du patois, notamment par la diffusion de l'organe mensuel *Le Conteur romand*.

Le secrétaire Louis Dorthe, donna lecture d'un excellent procès-verbal, comme d'un rapport de la sortie d'été qui eut lieu aux Pléïades et fit plaisir.

On décida d'organiser une seconde rencontre à la fin de janvier, également à Chapelle. On chanta, puis M. Cottet apporta un écho du Grand conseil fribourgeois, ainsi que des anecdotes de son cru, et les productions continuèrent dans une joyeuse ambiance jusqu'à l'heure du « gouvernement ». Bonne séance s'il en fut.

Un « Mainteneur » octogénaire

Nous voulons exprimer un amical et respectueux message à M. Jules Surdez, instituteur jurassien émérite, actuellement à Berne, et qu'on a fêté le 30 octobre, à l'occasion de ses quatre-vingts ans.

M. Surdez a été membre du Conseil romand ; il est Dr honoris causa de l'Université de Berne, en récompense de ses études sur les patois. Il est « Mainteneur » des patois romands et continue à collaborer soit au Conteur romand, soit au journal Le Jura de Porrentruy, soit aux publications de la Société jurassienne d'émulation. Il a reçu de nombreux messages à l'occasion de son 80^e anniversaire et le Conteur se fait un plaisir et un devoir de lui transmettre aussi ses vœux de santé et de bonne conservation pendant nombre d'années encore.

Un octogénaire joratais

C'est M. Auguste Jatton, ancien laitier de Peney et de Mézières, où il œuvra avec succès pendant cinquante ans.

Il débuta à la petite laiterie de Mollie-Margot en 1904, avec une vaillante compagne, puis, à Peney en 1908. La population de cette dernière localité lui a fait fête dernièrement, à lui et à sa belle famille, car son fils lui succéda à Peney, alors que lui-même était appelé à Mézières. Et l'on sait combien les produits « Jatton » sont appréciés.

Bon patoisant, Auguste Jatton est maintenant à la retraite. Il est membre de l'Amicale de Savigny où il assiste aussi régulièrement que possible aux séances. Nous lui adressons nos vœux les meilleurs.